



TABLE RONDE : MISSION D'ÉVALUATION

Prise en charge des troubles psychiatriques de la PPSMJ

COMPTE RENDU :

► **FO Psychologues** a participé ce jeudi 20 mars à une table ronde à l'Assemblée nationale au sujet de la prise en charge des troubles psychiques chez les PPSMJ et leurs effets sur le travail des agents de notre administration.



La volonté de **FO justice** de créer une filière **FO Psychologues** a permis, enfin, que des psychologues prennent place autour de la table et s'expriment directement dans leurs domaines de compétence, notamment sur un sujet aussi sensible.

Seuls psychologues autour de la table parmi les instances syndicales, nous avons eu l'opportunité de faire entendre l'importance de nos missions au sein du ministère de la justice, de notre présence au quotidien auprès des publics et de l'ajout majeur pluridisciplinaire que nos postes représentent.

► **FO Psychologues** a rappelé l'importance de travailler sur l'attractivité du statut de psychologue au sein du ministère de la justice afin de ne pas perdre ses agents.

Un constat commun a été produit sur les effets négatifs de la surpopulation carcérale, cumulée au manque de personnels, sur la santé mentale des personnes détenues souffrant déjà de troubles graves et sur les conditions de travail des Personnels.

► **FO Psychologues s'est également exprimé sur :**

- La nécessité de la formation des agents à la compréhension des troubles psychiques et la posture professionnelle
- Le besoin de créer des espaces de confiance avec les partenaires sanitaires
- L'importance de ne pas confondre pathologies psychiatriques et trouble du comportement et de la personnalité
- La nécessité de ne pas systématiser l'association troubles psychiatriques et violences

FO Psychologue poursuit son action !

FO Justice – Psy – le 20 Mars 2025

